



FACE À LA RÉPRESSION PATRONALE : SOLIDARITÉS SYNDICALES !

Bobigny, le 29 mai 2026

La secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, vient d'être mise une nouvelle fois en examen pour avoir dénoncé publiquement la répression patronale qui sévit dans une entreprise Tefal du groupe SEB.

Cette procédure constitue une atteinte grave aux libertés syndicales et à la liberté d'expression.

Le syndicalisme, c'est notamment interpellier, dénoncer, faire entendre des revendications qui peinent parfois à émerger. Il n'y a pas de démocratie sans libertés syndicales, et le plein exercice de ces libertés est l'un des piliers de notre démocratie.

La répression patronale des syndicalistes est une réalité à laquelle sont confrontées toutes nos organisations syndicales, et qui connaît ces dernières années une inflation très préoccupante. Il ne se passe pas une seule semaine sans que ne nous remontent du terrain des situations liées à des contestations patronales des droits syndicaux, des entraves, des discriminations syndicales, des pressions, voire de la répression.

Cette réalité est devenue un véritable phénomène social, qui révèle quelque chose de l'attitude d'une partie du patronat, de plus en plus marquée par une volonté de nuire au dialogue social, au détriment des salariés et des élus dans les entreprises.

Nous demandons aux pouvoirs publics de se saisir sérieusement de cette question, qui engendre de nombreuses souffrances humaines, professionnelles, sociales, dans les entreprises.

Nous apportons notre soutien à la secrétaire générale de la CGT.

Sophie Binet n'est que la partie visible de l'iceberg d'un problème profond. Nous ne laisserons pas nos libertés syndicales couler sous les coups de la répression patronale.